

**De:**

**Date:** jeu. 2007-03-15 11:13

**À:** Pipeline, Questions

**Objet :** Audiences

J,ai assisté aux trois jours d'audience a St-Hyacinthe mais je n'ai pas pu poser ma question car n'.ai pu etre presente hier soir

1ere question Dans l'etude d'impact volume 1 chapitre 5 page 5-48 dans le tableau 5.24 on compare le milieu humain et on octroie des points pour les differents tracés

on voit qu'on octroie 9 points seulement a la variante F (qui doit etre le tracé privilégié Hydro)  
puis a la variante G.2 on octroie 24 (J,aimerais savoir ou est situé ce secteur?) car là où le 9 point est attribué, le tracé passe pres de la route 137 tout près d'un secteur avec **plusieurs residences** a La Presentation  
J'aimerais qu'Ultramar dépose les détails de ces calculs à la commission

2e question: mardi, une dame a posé la question a Ultramar en rapport a la loi 229 (loi qui leur permet d'exproprier) et elle n'a pas eu reponse a sa question : est-ce que cette loi leur permet **d'exproprier la conduite Esso?**

merci de votre patience

France Beaudry